

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Conditions Générales d'Utilisation (CGU) du portail cartographique « Infogéo28 » www.infogeo28.fr version en vigueur en date du 1^{er} janvier 2021. Les utilisateurs ne peuvent bénéficier des services qui leur sont proposés sur le présent portail cartographique que sous réserve de l'acceptation des présentes conditions générales d'utilisation. Ainsi, nous vous invitons à les lire attentivement car elles ont notamment pour objet de définir vos droits et obligations.

1. Préambule

« Infogéo28 » est un portail web d'information géographique réalisé par ENERGIE Eure-et-Loir. Le site est accessible depuis l'adresse : <https://www.infogeo28.fr>.

Le portail web « Infogéo28 » propose un ensemble de services cartographiques à destination, notamment, des collectivités territoriales d'Eure-et-Loir.

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation ont vocation à définir les modalités d'utilisation du portail « Infogéo28 » par les utilisateurs, en particulier les collectivités territoriales souhaitant utiliser les services cartographiques accessibles depuis le site.

L'accès aux services cartographiques est soumis à l'acceptation des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

Si vous refusez tout ou partie de l'une des conditions ou obligations contenues dans les présentes Conditions Générales d'Utilisation, veuillez ne pas poursuivre l'utilisation du portail « Infogéo28 » et des services cartographiques associés.

2. Définitions

Pour la bonne compréhension des présentes conditions générales d'utilisation, sont dénommés :

CGU : Conditions Générales d'Utilisation.

Collectivité territoriale : communes et groupements de communes d'Eure et Loir, utilisateurs des services proposés par le portail « Infogéo28 ».

CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

DGFIP : Direction Générale des Finances Publiques.

Loi « informatique et libertés » : loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Infogéo28 : nom du portail d'information géographique proposé par ENERGIE Eure-et-Loir.

MAJIC III : documentation littérale (ou documentation foncière) du cadastre. Ils comportent notamment des informations relatives aux propriétés bâties et non bâties et aux propriétaires. Cette documentation comporte 5 fichiers que sont le fichier des propriétaires d'immeubles (FP), le fichier des propriétés bâties (FPB), le fichier des propriétés divisées en lot (FPDLL), le fichier des propriétés non bâties (FPNB) et le fichier Lot-Local (FLLOC).

RGPD : Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données).

Service : l'ensemble des modules, des fonctionnalités permettant d'accéder aux données géographiques et attributaires disponibles sur le portail Infogéo28.

Site : site web dédié au portail « Infogéo28 » et à partir duquel se fait la connexion aux différents services.

SIG : Système d'Information Géographique.

Utilisateur : personne ayant validé les CGU et pouvant accéder aux services cartographiques proposés par le portail « **Infogéo28** » dont l'inscription aura été préalablement validée puis enregistrée par le service d'ENERGIE Eure-et-Loir.

3. Objet

Les services cartographiques du portail « **Infogéo28** » permettent :

- La consultation de données géographiques,
- La création et la mise à jour de données,
- Le téléchargement de données,
- La déclaration des pannes en éclairage public,
- L'édition de cartes sous forme papier ou numériques (image, PDF...).

L'accès aux services cartographiques proposés par le portail « **Infogéo28** » se fait via un compte utilisateur (login et mot de passe) validé par ENERGIE Eure-et-Loir.

L'accès personnalisé est à destination :

- des collectivités territoriales d'Eure-et-Loir pour la consultation des données géographiques propres à leurs territoires,
- des partenaires des collectivités dans le cadre de l'exercice de leurs missions de service public et uniquement, s'ils sont expressément autorisés par les dites collectivités.

4. Engagement

4.1 Engagement de l'utilisateur

L'utilisateur certifie l'exactitude et la véracité des informations et justificatifs fournis et s'engage à agir de bonne foi dans le cadre de l'utilisation du site. L'utilisateur s'engage notamment à ne pas commettre sur le site des actes illicites ou fautifs notamment tout acte portant atteinte aux droits et intérêts d'ENERGIE Eure-et-Loir ou de tierces personnes.

L'utilisateur s'engage à utiliser un matériel ne contenant pas de virus et avec les mises à jour faites de son navigateur. L'utilisateur est seul responsable de l'usage qu'il fait des fonctionnalités proposées par le site. L'utilisateur reconnaît expressément que l'utilisation du site est à ses propres risques. Le site est fourni en l'état et sans aucune garantie.

L'utilisateur doit veiller à préserver la sécurité et la confidentialité de son mot de passe et est responsable de toute activité effectuée à travers son compte.

Si l'utilisateur souhaite faire une demande de modification de ses données personnelles ou de son mot de passe, il adresse celle-ci par courriel au pôle SIG d'ENERGIE Eure-et-Loir.

4.2 Engagements spécifiques aux utilisateurs des collectivités et leurs partenaires

L'utilisateur doit être, au préalable, autorisé par son représentant légal (maire, président, directeur...) à accéder aux services proposés par le portail « **Infogéo28** ».

L'utilisateur s'engage à :

- utiliser les données aux seules fins de l'exercice de sa mission de service public n'ayant pas un caractère industriel ou commercial.
- ne pas omettre les mentions d'édition obligatoires : copyright « ENERGIE Eure-et-Loir » et la date de réutilisation de la donnée » pour toute analyse ou représentation des données quel qu'en soit le support.
- respecter l'intégrité des données consultables sur le portail « **Infogéo28** », de façon à n'en altérer ni le sens, ni la portée, ni les applications possibles et les droits de diffusion.
- supprimer son compte dès qu'il quitte sa collectivité ou assure une autre mission ne nécessitant plus l'accès au portail cartographique.

- reconnaître que les données mises en consultation via le portail « **Infogéo28** » par ENERGIE Eure-et-Loir ne sont fournies qu'à titre indicatif et n'ont aucune valeur réglementaire. Plus précisément, la mise à disposition de ces données ne dispense pas l'utilisateur de consulter le Guichet unique visé à l'article L. 554-2 du code de l'environnement dans le cadre de la réalisation de travaux à proximité d'ouvrages dont il assure la maîtrise d'ouvrage et ou la maîtrise d'œuvre. Ainsi, l'accès aux services du portail « **Infogéo28** » n'exempte pas l'utilisateur de ses obligations en matière de déclaration de projet de travaux (DT) et de déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT).
- ne pas enregistrer d'information discriminatoire à caractère racial, ethnique ou religieux dans les couches personnalisées.
- porter la responsabilité pleine et entière de l'exactitude et de la mise à jour des données qu'il transmet à ENERGIE Eure-et-Loir. En l'occurrence, après chaque phase d'intégration ou de mise à jour, ENERGIE Eure-et-Loir informe l'utilisateur afin que celui-ci puisse en exercer un contrôle.
- informer ENERGIE Eure-et-Loir préalablement à toute démarche visant à la constitution des données dont il envisage l'intégration aux services du portail « **Infogéo28** », afin d'éviter toute contrainte au moment de l'intégration dans la base de données géographiques administrée par ENERGIE Eure-et-Loir.
- ne pas tenir pour responsable ENERGIE Eure-et-Loir sur d'éventuels problèmes relatifs à la qualité des données transmises par l'utilisateur, lequel n'exerce aucun contrôle sur lesdites données.

4.3 Engagement d'ENERGIE Eure-et-Loir

ENERGIE Eure-et-Loir s'engage à :

- fournir un accès sécurisé pour la consultation des données géographiques via le portail « **Infogéo28** ».
- fournir le service de support à l'utilisateur du lundi au vendredi, sauf jour férié, suivant les plages horaires suivantes : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30. Les services du portail « **Infogéo28** » restent cependant utilisables 24h/24h et 7jours/7jours, mais sans assistance en dehors des heures précisées ci-avant.
- prévenir l'utilisateur de toute interruption des services « **Infogéo28** » pour la réalisation d'opérations de maintenance programmée.
- rétablir toute interruption des services « **Infogéo28** » dans les plus brefs délais, sans pouvoir être tenu pour responsable d'interruptions liées à des paramètres externes aux activités propres du d'ENERGIE Eure-et-Loir (défaillance de la connexion Internet, intempéries, incendies ...).
- respecter l'intégrité des données transmises par l'utilisateur pour intégration aux services de « **Infogéo28** », de façon à n'en altérer ni le sens, ni la portée, ni les applications possibles.
- respecter les conditions d'usage et de diffusions des données transmises par l'utilisateur. ENERGIE Eure-et-Loir se référera à la licence associée au jeu de données transmis par l'utilisateur.
- héberger et mettre à disposition sur « **Infogéo28** » dans les délais les plus brefs les données que l'utilisateur aura transmises à ENERGIE Eure-et-Loir.
- remettre à l'utilisateur et supprimer de sa base de données, dès qu'il en formulera la demande, l'ensemble des données au format SIG dont il est propriétaire.

5. Création de compte

L'utilisateur doit disposer d'un compte afin de pouvoir accéder aux services collectivités et partenaires du portail « **Infogéo28** ». La création de compte est réservée aux utilisateurs représentant une collectivité territoriale ou un partenaire de ladite collectivité.

Pour activer son compte, l'utilisateur ou son responsable doit transmettre au pôle SIG d'ENERGIE Eure-et-Loir, son adresse courriel, son nom et prénom, son numéro de téléphone, sa collectivité ou l'organisme de rattachement, sa fonction et la procédure à laquelle servira le service Infogéo28. Il ne peut y avoir qu'une seule adresse courriel associée à un compte utilisateur.

Les données à caractère personnel de l'utilisateur susmentionnées ont pour finalité l'identification de l'utilisateur des services « **Infogéo28** ».

À la suite de cette demande, l'utilisateur reçoit un e-mail de validation de son compte. L'activation du compte se fait par ENERGIE Eure-et-Loir après vérification des informations transmises par l'utilisateur ou son responsable.

En cas de perte de son mot de passe ou de son identifiant, l'utilisateur émet une demande au service SIG ENERGIE Eure-et-Loir par courriel. Un nouveau mot de passe et ou un nouvel identifiant lui sera attribué. Ce mot de passe et ou cet identifiant est personnel et confidentiel et l'utilisateur est seul responsable de son utilisation.

L'utilisateur s'engage à ce que toutes les informations et justificatifs qu'il fournit au titre de l'utilisation des services « **Infogéo28** » soient exactes, correctes et à jour, et assume par les présentes la responsabilité de l'exactitude et de la véracité desdites informations fournies. L'utilisateur s'engage à informer le pôle SIG ENERGIE Eure-et-Loir dans les plus brefs délais de toutes modifications relatives à son profil (changement de service, changement de fonction, départ de la collectivité, ...). Ce changement entraînera une réinitialisation du compte utilisateur.

L'absence de connexion au compte pendant une période d'un an à compter de la date de la dernière connexion entraînera une suppression automatique du compte. Dans ce cas, l'utilisateur devra effectuer une nouvelle demande de création de compte.

Par ailleurs, l'utilisateur reste responsable de l'activité exercée sur son compte ou par le biais de celui-ci.

6. Accès aux services

Le portail « **Infogéo28** » et les services associés sont accessibles par Internet à partir du site <http://www.infogeo28.fr>

Seuls les utilisateurs disposant d'un compte personnel peuvent accéder aux services cartographiques (se référer au paragraphe 5. Création de comptes).

- Les communes et les groupements de communes ont accès à l'ensemble des données géographiques proposées par « **Infogéo28** », incluant les données personnelles des fichiers fonciers Majic III. A ce titre, sont principalement habilités à solliciter l'accès aux services de « **Infogéo28** » : le Maire, le Président d'intercommunalité, les agents habilités des services et les élus de la collectivité.
- Toutes les autres structures (services déconcentrés de l'Etat, entreprises, bureaux d'études, ...) peuvent être autorisées par ENERGIE Eure-et-Loir à accéder aux services « **Infogéo28** ». L'accès aux données est défini par ENERGIE Eure-et-Loir.

Le site est accessible en tout lieu à tout utilisateur ayant un accès à Internet sauf en cas de maintenance du site et/ou interruption inopinée du service.

L'ensemble des coûts afférents à l'accès du site, que ce soient les frais matériels ou d'accès à internet, sont exclusivement à la charge de l'utilisateur. Il est seul responsable du bon fonctionnement de son équipement informatique ainsi que de son accès internet.

Chaque utilisateur est libre d'utiliser le navigateur Internet de son choix pour accéder aux services cartographiques proposés par le portail « **Infogéo28** ».

Pour toute question concernant le site, l'utilisateur peut contacter le webmaster à l'adresse suivante : sig@energie28.fr

7. Disponibilité des services

Il est important de noter que le site est, comme toute application informatique, susceptible de dysfonctionnements, anomalies, erreurs ou interruptions pouvant être notamment dus à des problèmes de connexion.

En conséquence, ENERGIE Eure-et-Loir ne garantit pas à l'utilisateur que le site sera disponible de manière permanente ou que le site sera exempt d'anomalies, d'erreurs ou de bugs, ni que ceux-ci pourront être corrigés, notamment dans les cas suivants : mauvaise utilisation du portail web du fait d'un équipement inadapté, d'un débit réseau inadapté par rapport à l'offre du fournisseur d'accès Internet (FAI) ou encore encombrement du réseau Internet.

L'utilisateur ne pourra en aucun cas rechercher la responsabilité d'ENERGIE Eure-et-Loir en raison de tels dysfonctionnements, anomalies, erreurs ou interruptions, du fait d'opération de maintenance, de mises à jour ou de modifications de tout ou partie du site.

En toute hypothèse, si ENERGIE Eure-et-Loir devait être tenu responsable vis-à-vis d'un utilisateur, sa responsabilité serait limitée aux dommages certains, réels et directs. En aucun cas ENERGIE Eure-et-Loir ne saura être tenu responsable des dommages indirects résultant de l'utilisation du site, des services cartographiques ou de sa base de données, notamment du manque à gagner, de la perte de profit ou de chiffres d'affaires, de l'atteinte à la réputation ou l'image de marque, ou des dommages découlant de la perte de données.

ENERGIE Eure-et-Loir peut momentanément suspendre l'accès aux services proposés par le portail « **Infogéo28** » pour procéder à des opérations de maintenance informatique.

8. Contenus des services cartographiques

La liste des données visualisables via les services cartographiques « **Infogéo28** » est indiquée sur le site : <https://infogeo28.fr>

La liste des données et les droits afférents sont définis par ENERGIE Eure-et-Loir.

Le contenu du service cartographique est personnalisable. Afin que la collectivité territoriale puisse en tirer le maximum de profit, et à sa demande, l'équipe technique du service SIG d'ENERGIE Eure-et-Loir pourra l'accompagner pour intégrer les données de son choix aux services cartographiques. Dans ce contexte, la collectivité territoriale peut, à tout moment, solliciter l'équipe technique du service SIG d'ENERGIE Eure-et-Loir pour intégrer de nouvelles données en plus de celles initialement prévues.

Les données supplémentaires sont intégrées sur demande de la collectivité, qui reste responsable des données publiées. A ce titre, seules les données comportant une licence peuvent être publiées sur le portail « **Infogéo28** ». La licence spécifiera les usages possibles des données. Les données seront mises à disposition des communes ou des groupements de communes d'Eure-et-Loir utilisateurs des services cartographiques « **Infogéo28** » dans les conditions définies par la licence.

9. Sécurité et confidentialité sur le réseau

L'utilisateur est entièrement responsable de la préservation de la sécurité et de l'intégrité de ses données, de son matériel, de son mot de passe et de ses logiciels lorsqu'il accède à son compte ou qu'il utilise le site. ENERGIE Eure-et-Loir peut à tout moment interrompre ou restreindre l'accès au site et/ou aux services cartographiques du fait d'événements étrangers. Dans ce cas, la responsabilité d'ENERGIE Eure-et-Loir ne pourra en aucun cas être recherchée.

10. Principe de visualisation des données entre strates administratives

Dans le cas où la commune et son intercommunalité associée sont utilisatrices des services du portail « **Infogéo28** », ces dernières autorisent la visualisation de leurs données respectives sur leur périmètre d'intervention.

11. Propriété intellectuelle

11.1. ENERGIE Eure-et-Loir

ENERGIE Eure-et-Loir n'est d'aucune manière responsable des données dont il n'est pas propriétaire. ENERGIE Eure-et-Loir n'exerce aucun contrôle sur ces données. ENERGIE Eure-et-Loir réutilise ces données dans les conditions définies par les licences associées.

11.2. Pour l'utilisateur

« **Infogéo28** » est une marque déposée par ENERGIE Eure-et-Loir. Toute utilisation de cette marque sans autorisation préalable et écrite de ses titulaires est interdite.

L'accès au site ou l'utilisation des services « **Infogéo28** » ne confèrent aucun droit de propriété intellectuelle à l'utilisateur sur les éléments appartenant à ENERGIE Eure-et-Loir ou à ses concédants. Aussi, l'utilisateur s'interdit donc d'utiliser, de reproduire, de représenter, de modifier, d'adapter,

de traduire, de copier, de distribuer tout ou partie du site (en ce compris la base de données SIG) quel qu'en soit le support et le procédé employé.

Toute utilisation non expressément autorisée ENERGIE Eure-et-Loir est interdite et peut engager la responsabilité civile et/ou pénale de son auteur.

L'utilisateur ne peut s'attribuer la propriété des données présentes sur le portail « **Infogéo28** ». Seules les données propres à l'utilisateur et transmises à ENERGIE Eure-et-Loir pour intégration sur le portail « **Infogéo28** », sont la propriété de l'utilisateur.

12. Données à caractère personnel

12.1 Données personnelles relatives à l'utilisateur

ENERGIE Eure-et-Loir s'engage à respecter la réglementation en vigueur en matière de traitement des données à caractère personnel, et en particulier :

1. le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données).

2. la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Les données personnelles de l'utilisateur sont susceptibles d'être collectées dans les cas suivants :

- Création d'un compte,
- Appel du service support aux utilisateurs,

L'utilisateur est identifié dans une base de données par son nom, prénom, numéro de téléphone, adresse mail, sa collectivité ou son établissement de rattachement pour lequel il fait sa demande, ainsi que la fonction qu'il exerce. Un historique des connexions comprenant les dates, horaires et nom des utilisateurs est établi par l'application, et cela conformément aux exigences du RGPD et de la CNIL. A ce titre, un outil de suivi des connexions est mis en place afin d'en suivre l'utilisation et l'inscrire dans une démarche d'amélioration continue. L'hébergement de l'ensemble des données est sous la responsabilité ENERGIE Eure-et-Loir.

Les données personnelles de l'utilisateur sont utilisées ENERGIE Eure-et-Loir pour les fins suivantes :

- Répondre à ses demandes d'assistance technique,
- Assurer l'activation et la gestion de son compte.

Les données personnelles de l'utilisateur ne font l'objet d'aucune communication extérieure. La liste des utilisateurs rattachés à une collectivité ou un établissement autre peut toutefois être transmise au représentant légal pour contrôle. Elles peuvent être également communiquées aux prestataires chargés de l'hébergement et de la maintenance du site dans le cadre de la gestion du site et des services.

Les données relatives à l'utilisateur sont conservées de la manière suivante :

- Base de données utilisateurs « **Infogéo28** » : pendant toute la durée du compte de l'utilisateur ou jusqu'à notification du changement d'utilisateur (demande de réinitialisation du compte du portail « **Infogéo28** »),

Les données relatives à l'utilisateur sont conservées tant que le compte utilisateur est actif. Elles seront supprimées en cas de fermeture du compte utilisateur, en l'absence de mise à jour des informations relatives à l'utilisateur ou en cas d'inactivité du compte pendant une durée d'un an à compter de la dernière connexion.

Tout utilisateur qui créé un compte dispose des droits suivants :

- droit d'accès à ses données personnelles : droit d'obtenir la confirmation que ses données personnelles sont traitées par ENERGIE Eure-et-Loir, ainsi que l'accès auxdites données (communication d'une copie) ;
- droit de rectification des informations inexactes ;
- droit à l'effacement de ses données personnelles lorsque les données ne sont plus nécessaires au regard de la finalité du traitement, lorsque la personne concernée retire son consentement, lorsque la personne concernée exerce son droit d'opposition au traitement, ou si le traitement devient illicite ;
- droit à la limitation du traitement, par exemple lorsque l'exactitude des données personnelles est contestée, pendant une durée permettant au responsable du traitement de vérifier l'exactitude des données à caractère personnel ;
- droit d'opposition au traitement de ses données personnelles sous réserve de justifier d'un motif légitime, étant entendu que ce droit d'opposition est susceptible de remettre en cause l'accès au portail « **Infogéo28** » pour l'utilisateur.

Pour exercer ces droits, l'utilisateur peut adresser sa demande par voie postale à l'adresse mentionnée à la rubrique « Contact » ci-dessous, ou par courriel à l'adresse suivante : sig@energie28.fr. Toute demande doit être accompagnée d'un justificatif d'identité.

12.2 Données personnelles présentes dans les fichiers fonciers MAJIC III

Les données proposées au sein des services cartographiques sont différenciées en données publiques et données à caractère personnel.

Ces dernières sont soumises à des conditions spécifiques d'utilisation.

ENERGIE Eure-et-Loir attire votre attention concernant la manipulation des données à caractère personnel dans la mesure où elles sont particulièrement protégées par :

1. Le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données).
2. La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Seuls les agents habilités peuvent disposer d'un accès aux informations du cadastre au titre d'une au moins des finalités suivantes :

- constituer des dossiers d'acquisitions ou de ventes foncières ;
- gérer les permissions de voiries ;
- envoyer aux propriétaires fonciers des courriers d'information sur des opérations d'aménagement ou d'entretien les concernant ;
- instruire les demandes d'autorisation du droit des sols ;
- gérer et exploiter les déclarations d'intention d'aliéner ;
- gérer le service public de l'assainissement non collectif (SPANC) ;
- délivrer des relevés aux propriétaires et répondre aux personnes souhaitant obtenir des renseignements concernant une parcelle déterminée (dans la limite des informations communicables et dans les conditions rappelées ci-dessous).

Par ailleurs, Conformément à ces textes, ENERGIE Eure-et-Loir s'engage pour sa part à :

- sécuriser l'accès aux données à caractère nominative par l'attribution de logins d'authentification aux stricts utilisateurs autorisés,
- ne fournir à la collectivité territoriale qu'un accès aux données cadastrales de son territoire.

Les données du cadastre sont la propriété de la DGFIP qui a accordé à ENERGIE Eure-et-Loir un droit de traitement dans le cadre de ses missions de service public.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez prendre contact avec :

- Le Délégué à la protection des données d'ENERGIE Eure-et-Loir par courriel : dpo@energie28.fr.

Un engagement de confidentialité devra être rempli par la collectivité pour permettre à ses agents l'utilisation des données foncières Majic III.

12.3 Obligations et responsabilités de l'utilisateur sur les données cadastrales

Les données foncières Majic III sont des données à caractère nominatif qui entrent dans le champ d'application :

1. du RGPD, Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données).
2. de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

« **Infogéo28** » propose un relevé propriétaire non officiel similaire au relevé de propriétés fourni par la DGFIP avec le logiciel de consultation VisuDGFIP cadastre.

Dans ce cadre, l'utilisateur s'engage à respecter de façon absolue les obligations de confidentialité suivantes émises par ces textes et à les faire respecter :

- ne prendre aucune copie des informations communiquées via les services du portail « **Infogéo28** » sinon pour remplir ses missions de service public.
- ne pas utiliser les informations communiquées via les services du portail « **Infogéo28** » à des fins commerciales, électorales ou politiques ou qui soit de nature à porter atteinte à l'honneur ou à la réputation des personnes ou au respect de la vie privée.
- ne pas permettre au public d'accéder directement aux services du portail « **Infogéo28** », de quelque moyen que ce soit.
- ne pas communiquer à des tiers les dates et lieux de naissance des propriétaires fonciers. Seul le propriétaire foncier peut obtenir communication de l'ensemble des informations le concernant comme, par exemple, le relevé de propriétés.
- informer clairement le demandeur des conditions d'utilisation des informations communiquées. La note d'information de la CNIL jointe en annexe 1 doit être, à ce titre, remise ou portée à connaissance du demandeur préalablement à la délivrance des données.
- ne réutiliser les informations cadastrales que si la personne intéressée, en l'espèce, le propriétaire, y a consenti ou si l'autorité détentrice est en mesure de les rendre anonymes, ou à défaut d'anonymisation, si une disposition législative ou réglementaire le permet.

13. Évolution des CGU

ENERGIE Eure-et-Loir se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales d'Utilisation, à tout moment sans préavis, par exemple pour les adapter aux modifications législatives et réglementaires, ou modifier les fonctionnalités proposées dans le cadre des services.

Il sera demandé à l'utilisateur, avant toute utilisation des services du portail « **Infogéo28** », de lire et accepter les CGU après en avoir pris connaissance.

En cas de désaccord, l'utilisateur pourra en faire part à ENERGIE Eure-et-Loir qui procédera à la clôture et à la suppression de son compte de connexion.

14. Stipulations générales

Renonciation : le fait pour l'une ou l'autre des parties de ne pas se prévaloir d'un droit ou d'une disposition des Conditions Générales d'Utilisation ne doit pas être considéré comme une renonciation à ce droit ou à cette disposition.

Divisibilité : dans le cas où une disposition des Conditions Générales d'Utilisation serait jugée invalide ou inapplicable, cette disposition sera limitée ou supprimée dans la stricte mesure nécessaire, et les dispositions restantes des Conditions Générales d'Utilisation resteront pleinement en vigueur.

15. Droit applicable

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation sont soumises au droit français.

Tout litige relatif à l'interprétation et/ou l'application de ces conditions sera, préalablement à toute instance, soumis à la médiation, la conciliation ou tout autre mode de résolution amiable des différends.

A défaut d'accord, le litige sera soumis aux tribunaux administratifs compétents.

16. Contact

Vous pouvez contacter ENERGIE Eure-et-Loir en utilisant le formulaire de contact à cette adresse courriel : <https://www.energie28.fr> ou par voie postale à l'adresse suivante :

ENERGIE Eure-et-Loir

65, rue du Maréchal Leclerc - 28110 Lucé

ANNEXE 1 - Information préalable à la délivrance d'extraits d'informations cadastrales à partir du portail « Infogéo 28 »

Cette information doit être remise ou portée à connaissance des demandeurs préalablement à la délivrance des données issues des fichiers fonciers.

Toute personne qui souhaite avoir accès aux données personnelles relatives à une parcelle cadastrale déterminée, à partir de sa localisation (adresse) ou de son identification cadastrale (n° de parcelle) devra s'adresser à l'agent de la collectivité habilité à cette fin. Les informations seront remises, sous forme papier, par l'intermédiaire de l'agent habilité à cette fin.

Les communes sont autorisées à délivrer ponctuellement au public des relevés de propriété dans les conditions fixées par le [décret n°2012-59 du 18 janvier 2012](#) relatif à la délivrance au public de certaines informations cadastrales.

Conditions de communication des informations cadastrales :

- Si le demandeur est propriétaire de la parcelle, il devra justifier de cette qualité, ou désigner un mandataire qui pourra attester de cette qualité, l'ensemble des données le concernant pourront lui être transmises.
- Si le demandeur est un tiers, il peut avoir accès aux informations suivantes : nom, prénom et adresse du ou des propriétaires, taxe foncière (valeur locative). Il ne peut pas avoir accès aux dates et lieux de naissance du ou des propriétaires.

Conditions de réutilisation des informations cadastrales :

- La réutilisation des informations cadastrales est soumise, en l'état actuel de la législation, au consentement de la personne concernée (le propriétaire), ou à l'anonymisation préalable des informations par l'autorité détentrice de ces données, conformément aux dispositions du code des relations entre le public et l'administration ;
- En outre, tout traitement ultérieur ou constitution d'un fichier comportant des données à caractère personnel est soumis aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Nous rappelons que le relevé propriétaire proposé par « **Infogéo28** » est non officiel, seul le relevé fourni par la DGFIP avec le logiciel de consultation VisuDGFIP cadastre est officiel.